Mise en ligne : 24 janvier 2020.
Dernière modification : 31 décembre 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

J.-A.-M. GRENOUILLEAU,
puis
COMPAGNIE FRANÇAISE DU CAMEROUN (1924)
Anciens Établissements Grenouilleau à Bordeaux
puis
CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR
ET ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. A. M. GRENOUILLEAU
puis
CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR,
SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURES ET DE COMMERCE

AEC 1922/267 — J.-A.-M. Grenouilleau, 13, rue Henri-Rödel, BORDEAUX.
Objet. — Import. et export. de toutes marchandises et de tous produits
Toutes marchandises à l'usage des indigènes.
Imp. — Cacao, palmistes, huile de palme, caoutchouc, ébène, acajou, copal.
Agences. — Cameroun : Duala, Bonaberi, N'Kougsamba, Edéa, Eséka, Yaoundé, Yabassi.

Compagnie française du Cameroun
Anciens établissements Grenouilleau à Bordeaux

S.A., 18 mars 1924 : tout d'abord spécialisée dans le commerce colonial, cette société a orienté son activité vers la culture des hévéas en 1926 lors du boom du caoutchouc.

Elle prit alors la dénomination de « Caoutchoucs de l'Equateur et Anciens Établissements Grenouilleau »

1929 la « Compagnie générale de l'Équateur ».

CAMEROUN
LA VIE ÉCONOMIQUE
Sociétés commerciales
(*Les Annales coloniales*, 20 et 23 août 1926)

Parmi les sociétés commerciales opérant au Cameroun, nous avons noté, d'après le *J. O. du Cameroun* du 15 juillet 1926 :

Société anonyme des Établissements Demangeot à Douala ;
Société. « Beynis et Rossidès » à Douala ;
Marcel Delporte, travaux publics à Doanla ;

« Compagnie française du Cameroun », Anciens établissements Grenouilleau à Bordeaux.

« Dubois et Lalande » à Douala.

« Compagnie africaine de commerce » (ancien établissements Lecomte) à Dakar.

1

1

CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR

ET ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
J. A. M. GRENOUILLEAU

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE & DE COMMERCE

AU CAPITAL DE 20.500.000 FRANCS

DIVISÉ EN 200.000 ACTIONS ORDINAIRES DE 100 FRANCS
ET 5000 ACTIONS A NOMINATIVES DE 100 FRANCS

Statuts déposés chez Me BOSSUET Notaire à BORDEAUX

SIÈGE SOCIAL
A DOUALA
(CAMEROUN)

CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR

SÉRIE UNITÉS

008,602

TITRE DE 1 ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

N° 008,602

UN ADMINISTRATEUR

POUR UN ADMINISTRATEUR
PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

1

Imprimerie CHAIX. 20, Rue Bergère, PARIS — Encres Lorilleux - 20208.11.26

CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR
TALON N° 2
SÉRIE UNITÉS
N° 008,602

CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR
TALON N° 1
SÉRIE UNITÉS
N° 008,602

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR
ET ANCIENS ETABLISSEMENTS
J. A. M. GRENOUILLEAU
SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE ET DE COMMERCE
au capital de 20.500.000 francs
divisé en 200.000 actions ordinaires de 100 francs
et 5.000 actions A nominatives de 100 francs.
Statuts déposés chez Me Bossuet, notaire à Bordeaux.
Siège social à Douala (Cameroun).
SÉRIE UNITÉS
TITRE DE 1 ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur : Olivier de Rivaud
Pour un administrateur par délégation du conseil : ?
Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris. Encres Lorilleux – 20208-11-26

BALO, 13/12
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 décembre 1926)

Caoutchoucs de l'Équateur et Anciens Etablissements J. A. M. Grenouilleau. — Introduction de 200.000 actions ordinaires et de 5.000 actions nominatives de 100 francs formant le capital.

CONVOI FUNÈBRE
(*La Petite Gironde*, 11 mai 1927)

Mme veuve Aurélien Grenouillleau, M. et Mme Auguste Grenouillleau, Mlle Micheline Grenouillleau, M. et Mme Jean Grenouillleau, M. et Mme Bernard Grenouillleau, Mlle Nicole Grenoullleau, Mme et M. le docteur Guibert, MM. Jacques et Michel Guibert, M. et Mme Auguste Bourniquel, M. et Mme Jacques Thouvay et leur fils, Mme et le lieutenant François Bourniquel, Mlles Suzanne, Madeleine et Jeanne Bourniquel, M. Jean Bourniquel, M. Jean Alem, Mme veuve Léon Grenoullleau, les familles Grenoullleau, Cellurier, Gaquerel, Jayles, Béziat, Leynat ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Aurélien GRENOUILLEAU,
ancien négociant en vins,
président de la société de secours mutuels,

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère oncle et cousin, décédé dans sa 76e année, muni des sacrements de l'Église, et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu en l'église Notre-Dame de Sainte-Foy-la-Grande, le jeudi 11 mal, à dix heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue Sainte-Foy.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Le personnel des Établissements Aurélien Grenouillleau a la douleur de vous faire part du décès de

M. Aurélien GRENOUILLEAU,

et vous prie d'assister à ses obsèques, qui auront lieu à Sainte-Foy-la-Grande jeudi prochain 12 mai, à dix heures.

Caoutchoucs de l'Équateur
(*La Journée industrielle*, 14 mai 1927)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier sous la présidence de M. Vieljeux, a décidé de porter le capital social de 20.500.000 fr. à 41 millions de francs par la création de 203.000 actions nouvelles dont 260,000 ordinaires et 5.000 privilégiées.

La souscription sera réservée aux actionnaires et porteurs de parts actuels. Les actionnaires auront le droit de souscrire à 4 actions nouvelles pour 5 anciennes et les porteurs de parts à 6 actions nouvelles pour une part possédée ; 20 actions nouvelles pour 3 et 41 actions nouvelles pour 6 parts. Le prix d'émission est fixé à 260 francs.

ÉQUATEUR (Caoutchoucs de l')
(*Le Journal des finances*, 10 juin 1927)

Jusqu'au 8 juin 1927, émission, à 260 francs, de 205.000 actions nouvelles de 100 francs, dont 200.000 ordinaires et 5.000 privilégiées (ces dernières nominatives), jouissance 1er mai 1927 (4 actions nouvelles pour 5 anciennes, contre remise du coupon no 6 et 6 actions nouvelles pour 1 part ou 20 pour 3, ou 41 pour 8, contre remise du coupon, no 1)

Faits divers financiers
Caoutchoucs de l'Équateur
(*La Journée industrielle*, 30 juillet 1927)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1er août 1927)

L'assemblée extra ordinaire du 29 juillet a reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital de 20.500.000 fr. à 41 millions de fr.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 août 1927)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socfin_1919-1998.pdf

[Caoutchoucs de l'Équateur, Société africaine de cultures et de commerce]

.....

Dans les derniers mois de 1926, le conseil de la Financière des Caoutchoucs a envoyé une mission au Cameroun pour étudier les possibilités d'une entreprise qui avait été signalée à son attention. Les renseignements ayant été satisfaisants, il a pris une participation importante dans les Caoutchoucs de l'Équateur, Société de Cultures et de Commerce, dont le siège est à Douala et dont l'activité se déploie dans trois branches nettement distinctes : la branche plantations, la branche commerciale et la branche exploitations forestières.

La première comprend trois plantations dont la principale est celle de Dizangué [d'origine allemande] qui a une superficie de 4.900 hectares, appartenant en propre à la société, 20.000 arbres y sont en plein rendement, 575 hectares y ont été plantés depuis

un an et 600 hectares sont défrichés et seront plantés en 1927. À proximité, la société a entrepris d'autres travaux de culture et a déposé deux demandes de concession, l'une sur 12.000 hectares et l'autre sur 50.000 hectares.

La société produit actuellement 60 tonnes de caoutchouc dont la qualité est analogue à celle provenant de la Malaisie.

L'exploitation forestière s'étend sur une superficie de 10.000 hectares environ. L'année dernière, les expéditions de bois d'acajou ont atteint 3.500 tonnes ; elles dépasseront cette année 6.000 tonnes. La société a offert à l'État d'avancer les fonds nécessaires à l'achat de wagons, de locomotives, et à la réfection et au développement de la voie terrée. Au cas où cette offre serait agréée, le tonnage ci-dessus sera considérablement augmenté.

……

Caoutchoucs de l'Équateur et Anciens Établissements J. A. M. Grenouilleau
Société Africaine de Culture et de Commerce
(*La Journée industrielle*, 6 décembre 1927)

Les comptes de l'exercice 1926-27, qui seront soumis à rassemblée ordinaire du 28 décembre, font apparaître un bénéfice net de 2.800.000 fr., contre 1.968.680 en 1925-26. Le conseil proposera à l'assemblée de voter la distribution d'un dividende net de 8 % aux 205.000 actions anciennes.

Caoutchoucs de l'Équateur et Anciens Établissements J. A. M. Grenouilleau
Société Africaine de Culture et de Commerce
(*La Journée industrielle*, 6 janvier 1928)

L'assemblée ordinaire tenue le 28 décembre, au siège social à Douala (Cameroun), a approuvé les comptes de l'exercice 1926-1927 que nous avons analysés dans notre numéro du 6 décembre dernier et a voté la répartition d'un dividende net de 8 fr. par action, payable le 10 janvier.

CAMEROUN
Cour d'assises
(*Les Annales coloniales*, 18 février 1928)

Ont été désignés comme assesseurs à la cour d'assises au Cameroun :

MM. Berthelot, fondé de pouvoirs de la B. C. A. ; Boulestreau, Bouvier, commerçants ; Chamboredon, secrétaire de la chambre de commerce ; Grenouilleau Jean, commerçant ; Guelfucci, directeur de la Pastorale ; Leclerc, fondé de pouvoirs de la B. F. A. .; Michaut, directeur de la S. H. O. ; Michel, directeur de la B. A. O. ; Schuller, Louis, commerçant

---

COMPTES RENDUS
LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES
FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 juillet 1928)

……
La Société des Caoutchoucs de l'Équateur continue le développement de son programme, et la plantation de la Sanaga comportait, à la fin de 1928, 135 hectares en rapport 883 hectares plantés mais non entrés en rapport et 191 hectares de forêts abattues.

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 28 décembre 1928)

Caoutchoucs de l'Équateur. — L'assemblée du 27 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 avril 1928, se soldant par un bénéfice net de 2.448.000, contre 2.792.892 fr. précédemment qui a été affecte aux amortissements.

1929 (25 juillet) : CRÉATION DES PLANTATIONS DE LA SANAGA
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Plantations_Sanaga.pdf

---

CAOUTCHOUCS DE L'ÉQUATEUR (J.-A.-M. Grenouilleau)
(*Le Journal des finances,* 21 février 1930)

Les actions et les parts de cette société doivent être revêtues : 1° d'une estampille constatant le changement de dénomination sociale en Compagnie générale de l'Équateur ; 2° d'une seconde estampille ainsi libellée : « Droit de timbre acquitté au Cameroun. *Journal officiel du territoire*, en date du 1er décembre mil. neuf cent vingt-huit.

Financière des Caoutchoucs
(*Les Annales coloniales*, 1er décembre 1930)

……
La portefeuille, évalué à 239.143.103 fr. belges au 31 décembre 1929, comprenait alors des valeurs de 55 sociétés différentes, plus un peu de fonds d'État ou d'obligations. On comptait … 55.725 actions Caoutchoucs de l'Équateur.
……
La M'Zaïta et les Caoutchoucs de l'Équateur, deux valeurs pour le moins discutables, apparaissent comme les plus mauvaises acquisitions de la Financière. Si celle-ci était appelée prochainement à réaliser une partie de son actif pour financer une ou plusieurs de ses filiales, elle devrait consacrer des pertes telles que cette seule éventualité justifie la méfiance du public pour un titre jadis brillant mais peut-être géré plutôt en vue de servir les intérêts particuliers d'un groupe que les intérêts des actionnaires.

Suite :
Compagnie générale de l'Équateur :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Generale_Equateur.pdf